

CHAPITRE 2

GENRE ET SCOLARISATION DES ENFANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Marc PILON

*Chargé de recherche à l'ORSTOM
Chercheur au CEPED, Paris*

Que ce soit à l'occasion des différentes conférences mondiales (sur la population, le développement, l'environnement, les femmes, etc.) ou à travers les organisations internationales (UNICEF, Banque mondiale, PNUD, FAO, etc.), les discours n'ont de cesse de mettre l'accent sur l'importance des femmes et de l'éducation dans le processus de développement. Les avantages, pour le développement mais aussi pour les femmes elles-mêmes, d'une amélioration de l'éducation féminine sont reconnus : en matière de maîtrise de la fécondité, d'amélioration de la santé, de meilleur accès à l'emploi qualifié et aux postes de responsabilité, etc. Au demeurant, l'éducation des femmes représente d'abord un droit fondamental.

L'éducation des femmes, et donc la scolarisation des filles, constituent une priorité, "*la clé du développement*" selon le titre d'une brochure de l'UNICEF. Outre les projets portant sur l'alphabétisation des femmes adultes, les actions se multiplient

Aussi, pour le moyen et le long terme, l'attitude des femmes en matière d'éducation devrait retenir une attention particulière.

Que sait-on aujourd'hui en matière d'éducation en Afrique, au regard de la problématique du genre ? Plus précisément, les hommes et les femmes ont-ils des comportements différents par rapport à la scolarisation des enfants ? Quel peut être l'apport de la recherche, et notamment des données de recensements et d'enquêtes ? C'est à ces quelques questions que je voudrais tenter d'apporter ici des éléments de réponse, sachant qu'il ne s'agit là que de l'un des nombreux aspects de l'interface entre genre, éducation et développement.

1. Entre statistiques scolaires inadaptées et données de recensement sous-exploitées

En Afrique, l'information souffre, en ce domaine comme dans les autres, d'un important déficit de connaissances statistiques. Ainsi, alors que de plus en plus de femmes assurent, formellement ou dans les faits, la fonction de chef de ménage, bien rares sont les résultats de recensement qui prennent en compte le sexe du chef de ménage (Tichit, 1994 ; Pilon, 1993).

En matière d'éducation, force est de constater que la recherche et l'action restent fortement axées sur l'offre, s'intéressant notamment aux politiques éducatives, aux infrastructures scolaires, ou au fonctionnement des systèmes scolaires. En revanche, la demande d'éducation suscite un intérêt bien moindre. Excepté le constat bien connu d'une sous-scolarisation à la fois rurale et féminine, on sait fort peu de choses sur les déterminants familiaux de la scolarisation, et particulièrement sur le rôle des femmes en ce domaine. Travaillant surtout à partir de statistiques scolaires, les spécialistes de l'éducation, sociologues ou économistes, ont essentiellement étudié le fonctionnement des systèmes scolaires : évolution des effectifs scolaires (par degré et selon le sexe), évaluation du rendement interne du système (abandons, redoublements, taux de réussite aux examens, etc.).

Mais, mis à part l'âge et le sexe des élèves, ces statistiques ne fournissent pas d'autres indications sur les caractéristiques individuelles et familiales des élèves : leur lieu de naissance, leur statut familial, leur corésidence ou non avec leurs parents ; l'âge, la situation matrimoniale, l'ethnie, la religion, le niveau d'instruction, l'activité économique du chef de ménage, du père, de la mère, le taille et le

démographiques et socio-économiques (pour celles utilisant le ménage comme unité de collecte), ou peuvent en être déduites.

Malheureusement, on ne peut que constater la modestie des résultats publiés en matière de scolarisation à partir de recensements ou d'enquêtes démographiques : on s'en tient généralement aux taux de scolarisation et aux niveaux d'instruction, calculés par sexe et âge, selon le milieu de résidence (urbain ou rural), parfois selon l'ethnie et par circonscriptions géographiques (région, préfecture, etc.) ; l'analyse des déterminants, notamment familiaux, demeure quasi inexistante. En complément, et sans doute en amont d'études plus spécifiques à mener, ces données d'enquêtes et de recensements offrent de grandes possibilités d'analyse, pouvant répondre, entre autres, à certains aspects de la problématique du genre.

2. Quelques résultats

Les quelques analyses récentes existant sur les déterminants de la scolarisation (dans le primaire) fournissent des résultats riches d'enseignement, qui suscitent à leur tour de nouvelles questions importantes.

a) Des enfants mieux scolarisés lorsque le chef de ménage est une femme

Plusieurs études montrent pour commencer que les enfants sont mieux scolarisés quand le chef de ménage est une femme : *Living Standards Measurement Surveys* réalisées par la Banque mondiale en Côte d'Ivoire et au Ghana (Lloyd et Gage-Brandon, 1994 ; de Vreyer, 1993) ; recensement du Togo de 1981 (Pilon, 1995) ; recensement et enquête démographique au Mali (Marcoux, 1994) ; enquêtes démographiques et de santé sur plusieurs pays africains (Lloyd et Blanc, 1995 ; Clévenot et Pilon, 1996). Ce résultat concerne aussi bien les proportions d'enfants scolarisés que le niveau d'instruction atteint (tableau 1).

pour le devenir de leurs enfants. En outre, leur attente est forte d'un retour sur investissement lorsque leurs enfants auront un emploi.

Un tel résultat mérite évidemment une attention particulière et conduit à s'interroger davantage sur la situation et sur les stratégies de ces femmes chefs de ménage, sachant que ce statut recouvre des réalités familiales et économiques très diverses.

Tableau 1. Pourcentage d'enfants scolarisés atteignant la fin du cycle d'études primaires, selon le sexe du chef de ménage

Pays	Sexe du chef de ménage		Différence (2)-(1)
	Hommes (1)	Femmes (2)	
Estimation du pourcentage d'enfants de 6-14 ans scolarisés			
Cameroun	75	96**	21
Kenya	91	96**	5
Malawi	64	73**	9
Namibie	93	95*	2
Niger	11	15*	4
Tanzanie	53	57	4
Zambie	81	84*	3
Estimation du pourcentage d'enfants scolarisés de 10 à 14 ans terminant leur quatrième année d'études primaires			
Cameroun	60	81**	21
Kenya	53	63**	10
Malawi	21	37**	16
Namibie	38	44*	6
Niger	53	74*	21
Tanzanie	48	43	-5
Zambie	61	72**	11
Note : * (respectivement **) indique que l'écart par rapport aux ménages dont le chef est un homme est statistiquement significatif au seuil de 5 % (respectivement 1 %).			
Source : Lloyd et Blanc, 1995, tableau 9 (estimations faites par régressions logistiques à partir des fichiers des enquêtes démographiques et de santé).			

b) Prendre en compte le sexe et le statut familial des enfants...

Si, dans les ménages dirigés par une femme, comme dans ceux dirigés par un homme, les garçons sont davantage scolarisés que les filles, cette sous-scolarisation féminine y est moindre. Ainsi, au Togo en 1981, la différence entre les taux de scolarisation des garçons et des filles était de 16,3 % si le chef de ménage était une femme, contre 19,9 % si c'était un homme (Pilon, 1995).

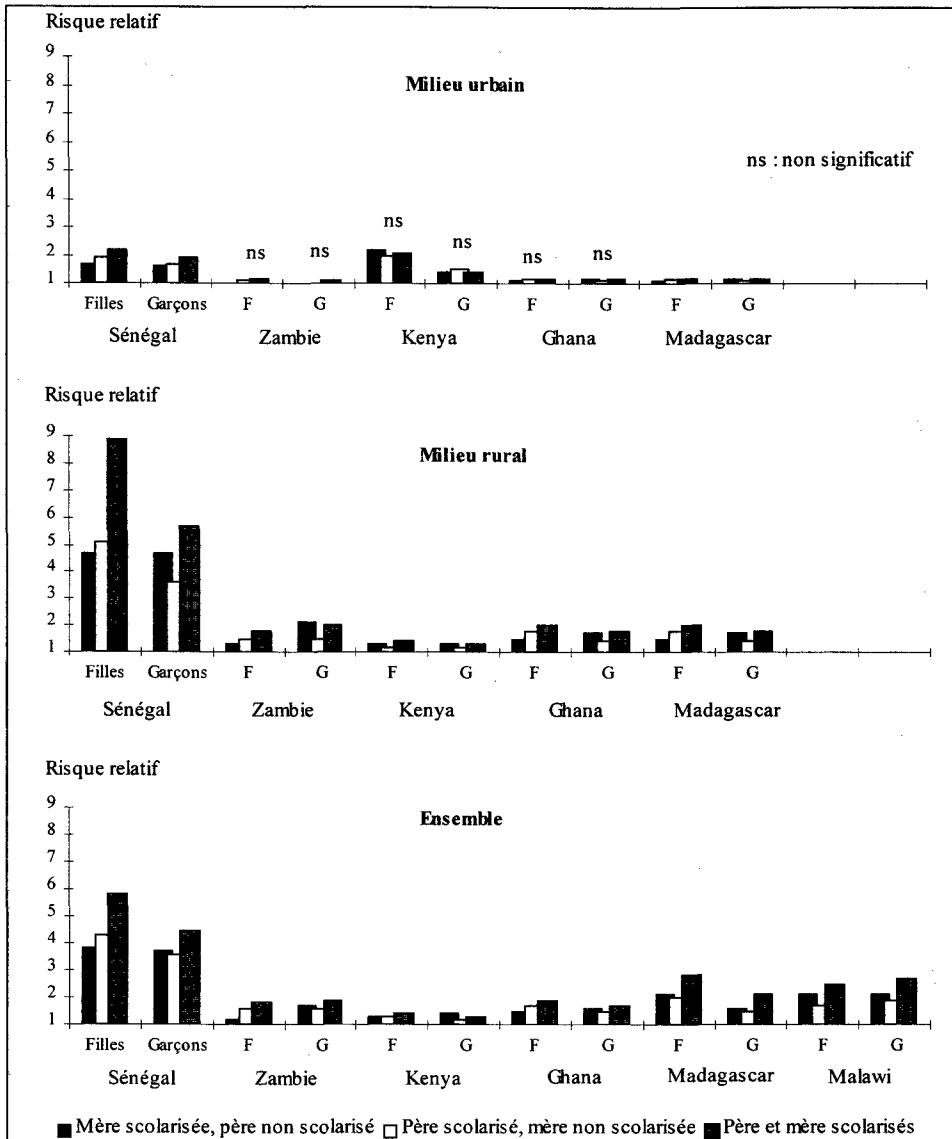
Philippe de Vreyer (1993) note à propos de la Côte d'Ivoire, que les garçons reçoivent en moyenne quatre années d'éducation de plus que les filles dans les ménages dirigés par un homme, mais que cette différence est deux fois moins grande lorsque le chef de ménage est une femme (2,2 années). Par ailleurs, "*un garçon vivant dans un ménage dirigé par un homme reçoit en moyenne 1,4 année d'éducation en moins que son équivalent vivant dans un ménage dirigé par une femme*". L'auteur ajoute que "*des différences tendent à s'estomper dans les ménages urbains, mais sont renforcées dans les ménages ruraux*".

Si les femmes ont donc tendance à mieux scolariser les enfants, notamment les filles, la prise en compte du statut familial (appréhendé à travers le lien de parenté avec le chef de ménage et éventuellement la présence ou la survie des parents) conduit à nuancer quelque peu ces résultats.

D'après les données togolaises de 1981, une catégorie d'enfants fait ainsi exception, celle des filles confiées (sans aucun des parents présents) dans des ménages féminins en ville. *Elles y sont à peine plus scolarisées que dans les ménages masculins (57,7 % et 55,6 %), et c'est le seul cas où leur sous-scolarisation est plus forte que dans les ménages masculins. On retrouve là l'effet du phénomène de placement des filles comme aide familiale auprès des familles urbaines, qui touche d'ailleurs plus fortement les ménages féminins, avec une proportion d'enfants confiés de près du double de celle observée dans les ménages masculins (29,5 % et 15,8 %) ; et ce sont précisément ces femmes chefs de ménage en ville qui proportionnellement accueillent le plus de filles : 40 % des enfants y sont des filles confiées; le rapport de féminité chez les enfants confiés y est de 273 !* (Pilon, 1995).

On peut donc être une femme instruite, vivant en ville avec un emploi bien rémunéré, et accueillir des jeunes filles (parentes ou non), non pour les scolariser

adultes, le milieu de résidence, les conditions d'habitat (niveau d'équipement, mode



Source : Pilon, 1996 (estimations faites à partir des enquêtes démographiques et de santé).

Guide de lecture : la situation de référence est celle des enfants dont aucun des parents n'a été scolarisé. Les filles du milieu rural sénégalais ont 8,9 fois plus de chance d'être scolarisées si leurs deux parents ont été scolarisés que si elles sont dans la situation de référence. Elles ont 5,1 fois plus de chance d'être scolarisées si seulement leur père a été scolarisé, et 4,7 fois plus de chance si seulement leur mère l'a été.

Note : Les estimations portent sur les enfants qui vivent dans le même ménage que leur deux parents, leur père étant chef de ménage et marié.

Figure 1. Fréquentation scolaire des garçons et filles de 6 à 14 ans selon la scolarisation de leurs parents

Le milieu rural offre des écarts plus marqués. L'effet plus important de l'instruction des mères par rapport à celle des pères apparaît encore plus nettement pour les garçons, surtout au Sénégal. Pour les filles, à l'exception du Kenya, c'est l'instruction du père qui semble avoir le plus d'influence.

Ces résultats confirment ceux d'autres études (de Vreyer, 1993 ; Ainsworth, 1990). Le niveau d'instruction des parents, et particulièrement des mères, constitue un facteur important de la scolarisation des enfants, dont les filles bénéficient. Mais, il apparaît aussi que les mères semblent malgré tout davantage "investir" dans l'éducation des garçons. Comme le notent Cynthia Lloyd et Anastasia Gage-Brandon (1994, p. 306) dans leur étude sur le Ghana, *"les mères privilégient l'instruction des garçons sur celles des filles parce que devenues vieilles, elles dépendront de leurs enfants et attendent alors plus de retours monétaires de leurs garçons que de leurs filles"*¹.

En guise de conclusion

Je n'ai abordé ici que l'un des nombreux aspects de la relation entre éducation, genre et développement : l'influence du genre en matière de scolarisation des enfants, vue au travers de données quantitatives simples. Cette approche me semble

- le niveau d'éducation des mères apparaît au moins aussi important, si non plus, que celui des pères pour la scolarisation des enfants.

Comme le souligne Richard Marcoux, *"de façon générale, les actions privilégiées pour hausser le niveau de scolarisation consistent encore essentiellement à augmenter l'offre scolaire, soit par la construction d'écoles et de nouvelles classes, soit par l'engagement de nouveaux enseignants. Ces actions sont évidemment essentielles, mais (...) il serait illusoire de croire que l'on relèvera les*

- PILON Marc, 1995. – "Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6-14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires", *Les Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 31, n° 3, p. 697-718.
- TICHIT Christine, 1994. – *La montée des femmes chefs de ménage en Afrique au sud du Sahara : examen à partir des données publiées sur les ménages*. – Paris, EHESS, 73 p. + annexes. (Mémoire de DEA).
- VREYER (de) Philippe, 1993. – "Une analyse économétrique de la demande d'éducation en Côte d'Ivoire", *Revue d'économie du développement*, n° 3, p. 49-79.



GENRE ET DÉVELOPPEMENT : DES PISTES À SUIVRE

Édité par
Thérèse Locoh
Annie Labourie-Racapé
Christine Tichit

DOCUMENTS ET MANUELS DU CEPED N° 5

**Thérèse LOCOH
Annie LABOURIE-RACAPÉ
Christine TICHIT**

**GENRE ET
DÉVELOPPEMENT :
DES PISTES À SUIVRE**

**Textes d'une rencontre scientifique à Paris
(11-12 juin 1996)**

Avant-propos de Thérèse Locoh et Gilles Saint-Martin

**Centre français sur la population et le développement
(EHESS-INED-INSEE-ORSTOM-Université Paris VI)**

Décembre 1996